

Nombre de membres :
- du conseil municipal : 23
- en exercice : 23
- présents : 16
- pouvoirs : 4
- absents : 3
- prenant part à la délibération : 20

Extrait du registre des délibérations du Conseil Municipal Séance du 22 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-deux juin à dix-huit heures et trente minutes, se sont réunis dans le lieu ordinaire de leurs séances les membres du Conseil Municipal de la commune d'Entre-Vignes, sous la présidence de M. Jean-Jacques ESTEBAN, membre la plus âgée des membres présents du Conseil Municipal.

Date de la convocation : 16 juin 2026 - Date de l'affichage : 24 juin 2026

Membres Présents :

ACKERMANN Murielle, ARNOLD Agnès, ASTROLOGI Tenessy, BLOQUEL Charlène, CAILLET Olivier, CARO Gérard, CONGE Pascal, ESTEBAN Jean-Jacques, FONTANET Elsa, GIRAL Nicolas, GRAS Denis, GRISOUL Philippe, GROS Frédéric, HUBICHE Isabelle, LONVIS Dominique, SAIN Aimé.

Membres ayant donné procuration :

GASIGLIA Éric à ESTEBAN Jean-Jacques ; GROSJEAN Marie à FONTANET Elsa ; ROUSSELLE Mickaël à CONGE Pascal ; RUY BERGEON Anaïs à ASTROLOGI Tenessy.

Membres absents :

GIMENEZ Michel, MANRESA Nancy, ROUCHE-DIAZ Marie-Laure

Mme ASTROLOGI Tenessy est élue secrétaire de séance.

Délibération n°2026_51 – FIXATION DE L'ORDRE DU TABLEAU DU CONSEIL MUNICIPAL

Rapporteur : Jean-Jacques ESTEBAN

Conformément à l'article L.2121-1 II du Code général des collectivités territoriales, le tableau des membres du conseil municipal doit être établi dans l'ordre suivant :

- Le Maire
- Les maires délégués
- Les adjoints, selon l'ordre de présentation sur la liste électorale
- Les conseillers municipaux, classés par ancienneté d'élection depuis le dernier renouvellement intégral, puis par nombre de suffrages obtenus, et à égalité de voix, par priorité d'âge.

Le tableau des membres du conseil municipal, annexé à la présente délibération, a été préparé conformément à ces règles.

Le conseil municipal,
Après en avoir délibéré,

DECIDE

Article 1 : D'APPROUVER le tableau des membres du Conseil Municipal tel que présenté et annexé à la présente délibération.

Article 2 : D'AUTORISER M. le Maire à procéder à toutes les formalités de publicité et de dépôt nécessaires.

POUR : 20
CONTRE : 0
ABSTENTION : 0

Délibération adoptée à l'unanimité

Le Maire

Le Secrétaire



Jean-Jacques ESTEBAN

Tenessy ASTROLOGI



Le Maire

- certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,
- informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif de Montpellier dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication.

	Fonction	Qualité	NOM	Prénom	Date de Naissance
1	Maire	M.	ESTEBAN	Jean-Jacques	24/09/1962
2	Maire délégué, 1er adjoint	M.	CONGE	Pascal	08/11/1981
3	2è adjoint	Mme	LONVIS	Dominique	24/10/1954
4	Maire délégué 3è adjoint	M.	GASIGLIA	Éric	24/04/1963
5	4è adjoint	Mme	ASTROLOGI	Tenassy	19/09/1987
6	5è adjoint	M.	CAILLET	Olivier	06/09/1979
7	6è adjoint	Mme	RUY BERGEON	Anaïs	04/10/1986
8	Conseiller municipal	Mme	ACKERMAN N	Murielle	30/01/1961
9	Conseiller municipal	M.	GIMENEZ	Michel	26/09/1962
10	Conseiller municipal	M.	CARO	Gérard	09/10/1962
11	Conseiller municipal	M.	GRAS	Denis	03/04/1963
12	Conseiller municipal	M.	GROS	Frédéric	19/06/1966
13	Conseiller municipal	M.	GRISOUL	Philippe	05/09/1966
14	Conseiller municipal	Mme	ARNOLD	Agnès	30/04/1967
15	Conseiller municipal	Mme	HUBICHE	Isabelle	30/09/1969
16	Conseiller municipal	Mme	ROUCHE- DIAZ	Marie-Laure	31/03/1974
17	Conseiller municipal	Mme	FONTANET	Elsa	31/12/1980
18	Conseiller municipal	M.	SAIN	Aimé	24/01/1981
19	Conseiller municipal	Mme	GROSJEAN	Marie	23/01/1984
20	Conseiller municipal	M.	ROUSSELLE	Mickaël	10/07/1985
21	Conseiller municipal	M.	GIRAL	Nicolas	14/03/1987
22	Conseiller municipal	Mme	BLOQUEL	Charlène	04/10/1987
23	Conseiller municipal	Mme	MANRESA	Nancy	04/05/1992

